



RAPPORT ANNUEL ET COMPTES

SDJ

2 0 1 8

TABLE DES MATIERES

	Pages
Rapport annuel 2018 et statistiques	2 - 8
Rapport de l'organe de révision	10
Comptes 2018	11 - 18
➤ Comptes SDJ 2018 charges	
➤ Comptes SDJ 2018 produits	
➤ Comptes médecins-dentistes privés 2018	
➤ Comptes consolidés 2018	
➤ Résultat de l'exercice 2018	
➤ Participation financière des pouvoirs publics pour 2018	
➤ Bilan 2018	

RAPPORT ANNUEL

Soins Dentaires à la Jeunesse ou désignés ci-après sous SDJ

Brièvement sont rappelés ci-après quelques sujets qui nous ont déjà préoccupés par le passé (cf page 1 de notre rapport annuel 2017). Certains de ces projets ont pu être menés à terme durant l'exercice passé sous revue, avec plus ou moins de problèmes, d'engagement de temps et surtout parfois à des coûts extrêmement importants. Il s'agit notamment de :

- *Préparation de l'introduction du nouveau tarif dentaire (Dentotar) avec notamment l'adaptation de la plateforme informatique utilisée par SDJ (AS 400) pour gérer les mandats cantonaux*

- ✚ En septembre 2018, SDJ a définitivement introduit le tarif Dentotar. Si certains prestataires en doute, ce report ou retard n'est en aucun cas imputable à des lacunes ou à une quelconque volonté de SDJ et encore moins au manque de mise à disposition des moyens nécessaires.

Toute la problématique résidait et réside encore dans notre système informatique monolithique : l'AS 400. Ce programme d'une autre génération est très lourd. Après plusieurs mois d'un travail conséquent de son informaticienne spécialisée sur l'AS 400, notre fournisseur a réussi avec succès l'adaptation de notre système. La facturation avec le nouveau tarif Dentotar fonctionne très bien depuis septembre 2018. Le montant de cette adaptation temporaire aura coûté à SDJ presque Fr. 70'000.--. L'investissement des personnes en charge de ce dossier n'est bien évidemment pas chiffrable mais a aussi eu son coût en préoccupations et surcharge de travail.

L'introduction au 1^{er} septembre 2018 seulement de la facturation selon le nouveau tarif Dentotar ne permet pas à SDJ de donner, dans l'exercice sous revue, une appréciation de l'incidence financière qu'aura l'application de ce nouveau tarif par tous les dentistes. Le bouclage 2019 donnera les bases pour une telle appréciation.

- *Préparation de l'introduction des nouvelles normes dans le domaine de la stérilisation et mise en conformité des unités de stérilisation de l'ensemble de nos cliniques et services*

- ✚ Durant l'année 2018, nous avons réussi à mettre en conformité tous nos services de stérilisation. Quelques informations figurent plus loin dans ce rapport.

- *Etablissement de la stratégie de fonctionnement et d'organisation de toutes les cliniques et services pour la période 2019 - 2021 vu les changements qui interviendront avec les proches retraites de plusieurs cadres*

- ✚ Cette organisation stratégique continue d'être au centre de nos préoccupations. Des informations plus détaillées figureront dans le prochain rapport annuel.

Parmi les autres préoccupations 2018 du Comité, nous abordons ci-après quelques thèmes qui pourraient intéresser les membres de l'Assemblée générale :

- *Organisation des dépistages* : quelques problèmes quant à l'organisation des dépistages ont dû être traités. Pour mieux gérer cette tâche en commun avec la SSO-VS, nous avons convenu de créer un groupe de travail qui devra s'occuper des tâches que SDJ et SSO-VS lui confient.
- *Organisation des services et de l'administration* : les nouvelles tâches et/ou besoins croissants engendrés aussi par des exigences extérieures ainsi que le financement des charges supplémentaires sont un souci permanent. Plus loin dans ce rapport figurent quelques informations à ce sujet.
- *Migration de notre informatique AS 400* : le comité a décidé d'entreprendre une étude pour migrer vers un système plus souple, plus moderne et plus rapide mais également moins coûteux à l'entretien. Cette étude est en cours. Une telle migration durera environ 2 ans pour être fonctionnelle et coûtera plusieurs centaines de milliers de francs.

PERSONNEL ET EFFECTIF

En 2018, nous avons dû adapter l'effectif aux besoins croissants dans différents domaines :

Administration centrale SDJ : légère augmentation de l'effectif intervenue durant l'année; d'autres adaptations sont probablement indispensables pour 2019. Les explications figurent plus loin.

Cliniques de Sion : engagement d'une aide en stérilisation pour gérer et maîtriser les tâches découlant des nouvelles normes applicables. A l'instar de deux assistantes dentaires, cette aide a entretemps terminé la formation certifiée d'assistante en technique de stérilisation.

Gestion administrative des cliniques : renforcement de notre équipe qui gère toutes les tâches administratives dans nos cliniques, à savoir : gestion des réceptions avec leurs tâches spécifiques, saisie et facturation des prestations fournies, gestion des dossiers patients (subventions, assurances, etc.), gestion du système informatique clinique, etc. Ainsi nous pouvons faire face aux tracasseries administratives toujours plus complexes.

Clinique de Vouvry : soutien ponctuel et renforcement au niveau des assistantes dentaires. Cette clinique s'est vue débordée avant même les nouvelles exigences dans la stérilisation.

Au 31.12.2018, notre effectif global compte 1.5 postes de plus. Ceci représente pour 2018 une charge supplémentaire de Fr. 70'000.--. Pour 2019, le renforcement des différentes équipes se poursuivra, ce qui engendrera l'augmentation de l'effectif et des charges.

CLINIQUES ET BÂTIMENTS

En 2016 nous écrivions que tous les services médicaux et techniques avaient été modernisés et complètement mis à jour. Depuis, de nouvelles normes sur la stérilisation sont exigées et nécessitent des adaptations. Même si la stérilisation a toujours été modernisée, la surface et l'aménagement qui sont dévolus au retraitement des instruments de l'orthodontie de Sion (3 cabinets d'orthodontie et 3 hygiénistes) ne sont pas conçus pour répondre correctement aux nouvelles normes et aux besoins des personnes y travaillant.

Ainsi, le comité a décidé de refaire complètement le plateau technique de la clinique de Sion. La stérilisation sera agrandie et réaménagée avec des appareils de dernière génération. Ceux-ci permettront la traçabilité digitalisée transmise directement au dossier du patient. Nous pourrons ainsi prouver à tout moment quand l'instrument utilisé pour un traitement a été stérilisé et que le cycle de stérilisation de ce dernier était correct. La radiologie sera aménagée dans une pièce plus grande qui pourra héberger plus aisément nos installations, y compris celles avec 3D.

Nous entreprendrons aussi, comme ceci était prévu dans notre stratégie, la modernisation de la pédodontie à la clinique Sion. Le prochain rapport donnera plus d'information pour ce projet ainsi que de la relève dans ce service.

STERILISATION DANS NOS CLINIQUES

Même si, au fil des années, nous avons bien entretenu et modernisé nos stérilisations, en 2018, nous avons dû investir dans toutes nos stérilisations pour la mise en conformité avec les nouvelles normes. Seule la clinique de Monthey, construite en 2016, répondait déjà bien à tous les critères.

Les investissements concernent autant l'achat de matériel et d'installations que la formation du personnel. Il faut aussi compter l'augmentation des charges salariales et sociales que ce soit pour des responsabilités supplémentaires rémunérées ou pour le personnel fraîchement engagé.

Sans compter le projet d'infrastructure et d'aménagement décrit ci-devant, en 2018, SDJ a dépensé un montant de Fr. 125'000.-- dont Fr. 35'000.-- de charges salariales et sociales qui reviennent maintenant chaque année et sont inscrits au budget.

ADMINISTRATION SDJ – GESTION DES MANDATS

Ces 12 à 18 derniers mois, l'administration SDJ – qui gère les tâches découlant des mandats, notamment celui des subventions confié par les communes – a connu une croissance et/ou une complication du travail au sein des services de la facturation et du contentieux.

Service de facturation : Nous traitons chaque année davantage de factures (55'000 en 2012, près de 70'000 en 2018) que nous établissons à l'entête et avec les coordonnées de SDJ pour tous les prestataires participants aux soins dentaires subventionnés.

De la masse considérable de factures traitées découle un travail lié qui consiste en :

- des entretiens téléphoniques avec les parents pour des renseignements (bienfondé de la facture, type de prestations, questions et/ou problèmes de paiement, etc.);
- un suivi rapproché des paiements, des rappels et du contentieux, dicté par l'évolution du traitement en cours et des engagements de SDJ envers les prestataires et le mandataire.

Service du contentieux : Le problème le plus préoccupant réside dans le contentieux. C'est à dire la gestion de l'encaissement en cas du non-paiement des factures dans les délais. Même avec l'engagement écrit et spécifié du parent débiteur qui n'existe que pour les traitements orthodontiques via le contrat d'honoraire, le nombre de parents s'abstenant de payer une facture a fortement augmenté. Il en va de même avec les demandes de modification du parent débiteur pour les soins conservateurs. Ceci engendre appels, correspondance, reprise de dossier en plus d'un travail déjà lourd en cas de procédures de non-paiement.

Malgré leur engagement exemplaire, leur expérience et leurs larges compétences, les responsables des services de facturation et du contentieux n'arrivaient plus ces derniers mois à correctement assurer leur travail. La direction a dû adapter l'effectif pour garantir aux médecins-dentistes privés que SDJ puisse honorer ses engagements contractuels.

Les 2.6 postes à plein temps attribués au service de la facturation et au service du contentieux assurent le travail d'enregistrement et/ou décryptage des honoraires médicaux transmis à SDJ jusqu'à la comptabilisation du paiement (enregistrement de l'acte de défaut de bien ou bouclage de la procédure). C'est-à-dire que ces 2.6 postes assurent :

- l'établissement de 70'000 factures par année et plus 30'000 rappels;
- la gestion et le suivi de 30 appels téléphoniques par jour, souvent des appels impliquant un suivi écrit et/ou une gestion financière engageant du temps;
- 8'000 dossiers de contentieux, comportant des milliers de poursuites, des mainlevées d'opposition, des continuations de poursuites avec saisie sur salaires.

Aussi, pour 2018, SDJ a renforcé l'équipe complète de l'administration (facturation, contentieux, comptabilité, saisie et secrétariat compris, mais sans la direction) en augmentant l'effectif de 3.7 postes à plein temps à 4 postes répartis entre les collaboratrices déjà en poste. Durant l'année 2019, compte tenu des quelques nouveaux défis qui attendent SDJ à court et moyen terme, l'effectif devra être revu

ACTIVITES : ORTHODONTIE ET SOINS CONSERVATEURS

Le nombre de cas, le montant des subventions légales versées par les communes et le prix moyen du traitement d'un enfant durant toute l'année 2018* ont évolué comme suit depuis 2013 :

* voir encadré de la page 1 *Préambule* et le chapitre ci-après *Tarif dentaire 2018*

	Soins conservateurs			Orthodontie		
	nombre de cas subventionnés	Subventions légales versées par les communes Fr.	prix moyen annuel par enfant Fr.	nombre de cas subventionnés	Subventions légales versées par les communes Fr.	prix moyen annuel par enfant Fr.
Privés 2013	14'860		236.00	4'475		1'441.00
Privés 2014	16'550		226.00	4'681		1'370.00
Privés 2015	16'581		246.00	4'738		1'372.00
Privés 2016	16'868		248.00	4'821		1'440.00
Privés 2017	17'358		255.00	4'908		1'490.00
Privés 2018	17'575		271.00	4'987		1'648.00
SDJ 2013	3'869		191.00	2'213		1'431.00
SDJ 2014	3'982		182.00	2'341		1'414.00
SDJ 2015	3'535		208.00	2'388		1'364.00
SDJ 2016	3'332		215.00	2'422		1'378.00
SDJ 2017	3'407		225.00	2'461		1'420.00
SDJ 2018	3'246		228.00	2'397		1'515.00
Total 2013	18'729	1'651'014	227.00	6'688	3'845'713	1'437.00
Total 2014	20'532	1'795'124	219.00	7'022	3'905'957	1'385.00
Total 2015	20'116	1'928'547	240.00	7'126	3'894'869	1'367.00
Total 2016	20'200	1'965'320	243.00	7'243	4'065'059	1'420.00
Total 2017	20'765	2'082'330	248.00	7'369	4'458'833	1'472.00
Total 2018	20'821	2'205'100	265.00	7'384	4'631'911	1'570.00

Dans les comptes, page 15, figurent les chiffres exacts pour toutes les participations.

Le nombre de patients indiqué pour l'orthodontie subventionnée en 2018 comprend **tous les patients qui suivent un traitement orthodontique et qui ne sont pas encore dans leur 17^e année** (subvention accordée pour les enfants jusqu'au 31.12. suivant leur 16^e anniversaire).

Tarif dentaire 2018

La SSO et les assurances sociales (sans la LAMal) ont convenu un nouveau tarif dentaire appelé Dentotar. Celui-ci tient mieux compte de la réalité médico-dentaire et adapte également le prix et ceci pour la 1^{ère} fois depuis plus que 15 ans.

Les partenaires précités ont décidé de mettre ce nouveau tarif en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Cette décision a été annoncée seulement en octobre 2017 et les bases techniques indispensables n'ont été disponibles que plus tard encore. Face à cette situation imposée, comme expliqué en préambule, SDJ s'est vu dans l'obligation technique de reporter l'introduction de la facturation avec le nouveau tarif en vigueur tant à l'égard des médecins-dentistes privés collaborant aux soins dentaires subventionnés que pour la facturation des prestations des cliniques de SDJ.

L'introduction au 1^{er} septembre 2018 de la facturation selon Dentotar ne permet ainsi pas de donner une appréciation de l'incidence financière qu'aura l'application du nouveau tarif par tous les dentistes. Le bouclage 2019 donnera les bases pour une telle appréciation.

Orthodontie et participations pour l'orthodontie subventionnée

L'évolution démontre une légère progression à la hausse. Le nombre de cas a reculé auprès des cliniques SDJ et augmenté légèrement chez les privés. Au final, sur le plan cantonal le nombre d'enfants traités en 2018 est pratiquement le même qu'en 2017. L'augmentation se trouve cependant dans le prix moyen facturé (6.5%). La hausse de la participation des communes se limite cependant à 4% correspondant à Fr. 173'000.-- globalement. Ceci signifie que chaque commune devra payer, au total et en moyenne, Fr. 1'100.-- de plus qu'en 2017 pour subventionner les traitements orthodontiques des enfants domiciliés dans sa commune, représentant une participation de Fr. 625.-- par enfant/année (Fr 605.-- enfant/année en 2017).

En 2018, la répartition des cas subventionnés est restée stable. 90% des traitements ont été assurés par les 11 spécialistes reconnus. Quant au prix moyen des traitements, nous arrivons aux mêmes constatations qu'en 2017, notamment que les traitements exécutés par les spécialistes sont légèrement moins chers. Nous constatons également l'accentuation, en 2018, de la tendance à recourir à des dentistes étrangers non spécialisés qui consultent au sein de plusieurs cabinets en Valais et y exécutent des traitements orthodontiques.

SDJ n'a aucune base légale pour intervenir pour supprimer cette manière de faire. Cependant nous réfléchissons à la manière de mieux régulariser ce tourisme. A l'heure actuelle, SDJ ne dispose pas de moyens pour réaliser ces démarches éventuelles, ni au niveau des spécialistes qui devraient participer à une telle intervention ni au niveau des moyens financiers indispensables pour réussir.

SDJ remercie vivement son médecin-dentiste conseil, Dresse Patricia Fantoni, médecin-dentiste SSO, spécialiste en orthodontiste qui est, pour notre Association, un pilier important et hautement compétent dans sa tâche de supervision de l'orthodontie subventionnée. Il est évident qu'une personne seule – aussi qualifiée et compétente, aussi efficace et dévouée soit elle – ne puisse pas tout faire.

Soins conservateurs et participations

Pour les soins conservateurs, si le nombre d'enfants traités n'a presque pas progressé, il y a un transfert des cabinets SDJ (qui traitent moins d'enfants) vers les cabinets privés, ce qui est normal considérant la légère diminution de la capacité de prise en charge par les prestataires SDJ.

Par contre, le prix moyen par enfant traité par année chez le prestataire privé est devenu plus élevé, ce qui est vraisemblablement aussi dû à la nouvelle tarification, même si cette dernière n'était applicable que pour les 3 derniers mois de 2018.

Pour les communes, l'incidence n'est pas très importante. La dépense d'une commune par année et par enfant traité se monte à Fr. 106.-- (comparé à Fr. 101.-- en 2017), ou une commune dépense, en 2018, en moyenne et au total, Fr. 753.-- de plus qu'en 2017 pour ses bénéficiaires dans le cadre des soins dentaires conservateurs subventionnés.

Nous faisons les mêmes constatations, dans les soins conservateurs que celles dans le domaine de l'orthodontie subventionnée quant aux praticiens étrangers consultant dans plusieurs cabinets. Il ressort également très clairement que les praticiens étrangers affichent un prix moyen par traitement nettement plus élevés que les dentistes « indigènes ». Les traitements exécutés par les dentistes de la partie germanophone du canton sont en général moins chers que ceux des autres parties du canton. Il n'est cependant pas établi si cette différence est due à une santé bucco-dentaire meilleure dans le Haut-Valais ou à une facturation des prestations plus restreinte ou encore aux deux facteurs. Cette différence entre le Haut-Valais et le Centre et Bas-Valais existe cependant depuis bien longtemps. Il est à relever que la majorité des prestataires de la partie germanophone sont des dentistes indigènes; la part des dentistes étrangers est très faible comparé à la partie francophone du Valais.

En résumé, il est réjouissant de constater qu'il n'y a pas une progression importante ni dans l'évolution du nombre d'enfants traités ni dans les dépenses pour les communes et les parents. Un contrôle et une supervision plus strictes, mesures nécessaires et souhaitées notamment dans le domaine de l'orthodontie subventionnée, dépassent actuellement les moyens de SDJ, qui n'a, en plus, ni le mandat ni l'infrastructure pour faire seule ces démarches.

Subventions des communes

Les chiffres exacts des participations légales et surobligatoires des communes, spécifiquement pour l'orthodontie et pour les soins conservateurs, et aussi séparément pour les prestataires privés et pour les cliniques SDJ figurent sur la page 17 des comptes 2018.

Les participations supplémentaires versées par les communes en plus de leur part obligatoire de 40%, sont, en principe, restées stables en 2018. Aucune commune n'a modifié sa part supplémentaire. Cependant comme la nouvelle commune de Montana accorde également une part substantielle supplémentaire, le montant total devient plus important avec Fr. 411'000.-- en 2018 contre Fr. 312'000.-- en 2016. Ainsi en 2018, il y a 20 communes qui continuent à verser une part libre supplémentaire allant de 3% jusqu'au 25% en plus du 40% obligatoire.

Ces participations surobligatoires représentent une part de 6% de plus et ainsi les communes valaisannes participent globalement à raison de 45% aux soins dentaires subventionnés de tous les enfants domiciliés de moins de 17 ans.

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

Comptabilité – fiscalité – révision

Case postale 6
Route de Botyre 21
1966 Ayent

Tél. 027 398 48 88

Fax 027 398 48 89

ayent@systemd-vs.ch



Rapport de l'organe de contrôle à l'assemblée générale de l'Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse

En ma qualité d'organe de révision, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels de votre association pour l'exercice arrêté au 31.12.2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'association alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. J'atteste remplir les exigences légales de qualification et d'indépendance.

La révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Mon contrôle englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

J'ai révisé les postes des comptes annuels en procédant à des analyses et à des examens par sondages. J'ai apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes et les décisions significatives en matière d'évaluation. J'estime que mon travail constitue une base suffisante pour former mon opinion.

Selon mon appréciation, les comptes arrêtés au 31.12.2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts de votre association.

Je vous recommande d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis clôturant avec un capital de **CHF 2'312'189** et un bénéfice au bilan de **CHF 48'045**.

System D Management & Consulting



Sébastien Délétroz
Economiste HES / ESCEA

Ayent, le 8 avril 2019

CHARGES PROPRES A SDJ

	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018
Prophylaxie			
Salaires, charges et matériel subventionné	187'596.76	190'000.00	186'041.94
Frais de matériel, de formation et de projets ordinaires	27'760.94	30'000.00	17'851.45
Projet prophylaxie avec PSVs	15'367.50	-	
Total prophylaxie	230'725.20	220'000.00	203'893.39
Salaires et charges sociales, surobligatoires et annexes			
Salaires bruts	3'919'309.80		3'970'594.65
... Paiement indemnités perte de gain par assurances	117'509.80		88'396.65
Salaires nets	3'801'800.00	3'910'000.00	3'882'198.00
Honoraires organes, médecins-dent. conseils et fiduciaire	112'684.00	120'000.00	116'485.00
Frais de déplacement	50'269.90	51'000.00	47'969.00
<i>Charges sociales obligatoires</i>			
Assurances AVS - AI - chômage	240'948.10	248'000.00	247'054.05
Rattrapage AVS/ AI/chômage/LAA/CIVAF 2012-2016	11'483.15		
Prévoyance professionnelle	314'989.10	316'000.00	312'865.10
Allocations familiales CIVAF	120'170.45	122'000.00	117'806.80
Assurance accident LAA	6'997.25	9'000.00	7'913.55
<i>Charges sociales surobligatoires et autres</i>			
Assurance perte de gain maladie	16'703.40	20'500.00	17'299.40
Assurance accidents complémentaire	3'783.00	4'500.00	3'019.75
Frais de formation	20'611.35	25'000.00	32'463.00
Autres charges	7'393.95	8'000.00	7'964.10
Total rubrique salaires et charges sociales	4'707'833.65	4'834'000.00	4'793'037.75
Matériel médical, paramédical et d'infrastructure des cliniques			
Matériel médical orthodontie yc supplément stérilisation	260'611.35		302'300.22
Matériel paramédical et d'infrastructure, orthodontie	54'828.30		68'252.36
Matériel médical soins conservateurs yc stérilisation	34'745.70		43'780.15
Matériel paramédical et d'infrastructure, soins cons.	11'486.00		18'299.00
Matériel, laboratoires Sion et Monthey	24'200.72		26'774.41
Total rubrique matériel cliniques	385'872.07	430'000.00	459'406.14
Autres charges des cliniques			
Informatique hardware et entretien	5'695.50	3'000.00	1'472.35
Informatique software et entretien	26'151.65	30'000.00	36'037.05
Informatique consommables	1'513.00	2'500.00	2'832.05
Acquisitions équipements médico-technique et d'infrastructure (yc stérilisation)	14'655.50	40'000.00	37'035.70
Entretien équipements médico-technique et d'infrastructure yc stérilisation	60'156.05	45'000.00	41'950.30
Assurances bâtiments, équipements et RC professionnelle	13'373.20	12'000.00	10'871.30
Frais divers des cliniques	3'384.75	3'000.00	1'432.50
Total rubrique autres charges des cliniques	124'929.65	135'500.00	131'631.25

CHARGES PROPRES A SDJ

	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018
Administration de SDJ, direction des cliniques et gestion des mandats			
Informatique hardware et entretien	379.00	5'000.00	3'514.15
Informatique software et entretien	18'572.45	20'000.00	17'986.80
Supplément introduction DENTOTAR sur AS 400 2018	7'842.15	50'000.00	71'023.15
Informatique consommables	3'705.16	4'000.00	3'663.91
Assurances (commerce et juridique)	6'115.50	7'000.00	6'115.50
Imprimés	13'650.15	15'000.00	20'002.50
Télécommunications	19'011.40	21'000.00	14'787.25
Frais de port	55'869.37	55'000.00	49'085.90
Frais de bureau	12'196.63	13'000.00	10'454.25
Frais de mandats et de représentation extérieurs	26'499.10	26'000.00	22'365.60
Frais contrôles demandes de subventions orthodontie	121'814.50	135'000.00	129'186.30
Autres frais annexes et mandats juridique	1'376.10	4'000.00	927.80
Total rubrique administration, direction, mandats	287'031.51	355'000.00	349'113.11
Bâtiments et locaux (Sion et autres sites)			
Chauffage et électricité : Sion (rattrapage 2011-2016)	41'751.75	46'000.00	48'421.30
Chauffage et électricité : Autres sites	6'343.15	5'000.00	6'337.25
Entretien et équipements locaux et bâtiment : Sion	10'319.05	20'000.00	21'349.50
Entretien et équipements locaux et bâtiment : Monthey	4'217.10	5'000.00	3'304.20
Entretien et équipements locaux et bâtiment : autres sites			
Installations (<Fr. 15'000.-) et entretien installations techniques : Sion	20'874.60	22'000.00	16'160.40
Installations (<Fr. 15'000.-) et entretien installations tech. : Monthey et autres sites		5'000.00	
Frais de location	15'490.00	16'000.00	15'390.00
Frais d'intérêts hypothécaires bâtiment Sion	25'234.00	24'000.00	23'098.00
Frais d'intérêts hypothécaires bâtiment Monthey	24'458.00	24'000.00	23'632.00
Fonds de rénovation, bâtiment Sion	175'000.00		225'000.00
Fonds de rénovation : locaux Monthey	20'000.00		20'000.00
Divers frais bâtiment Sion (impôts, taxes)	2'004.50	5'000.00	5'681.50
Frais PPE, chauffage et frais annexes clinique de Monthey	19'542.00	20'000.00	19'735.90
Total rubrique bâtiments et locaux	365'234.15	192'000.00	428'110.05
Frais financiers et de contentieux			
Frais de banque (BVR)	22'219.49		21'230.15
Frais de poursuites	22'835.21		28'581.92
Perte sur les débiteurs	23'312.20		18'482.90
Cas spéciaux	33'573.65		39'880.65
TVA	25'922.40		38'203.81
Escompte	-525.88		296.94
Total rubrique frais financiers et de contentieux	127'337.07	130'000.00	146'676.37
Total des charges	6'228'963.30	6'296'500.00	6'511'868.06

PRODUITS SDJ

	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018
Soins conservateurs subventionnés			
Part des parents	451'619.95		444'299.95
Subventions des communes	307'833.25		302'549.25
Total soins conservateurs subventionnés	759'453.20	740'000.00	746'849.20
Orthodontie subventionnée			
Participation des parents	2'136'699.90		2'256'461.50
Subventions des communes	1'499'433.85		1'587'073.00
Total orthodontie subventionnée	3'636'133.75	3'600'000.00	3'843'534.50
Soins non-subventionnés			
Orthodontie : payé par les parents	907'200.25	960'000.00	871'852.90
Orthodontie : payé par Assurance Invalidité	594'894.80	620'000.00	619'956.80
Soins conservateurs : payé par tiers (assurances, services, parents)	139'459.35	140'000.00	141'754.75
Total soins non-subventionnés	1'641'554.40	1'720'000.00	1'633'564.45
(Total produits cliniques)	<i>6'037'141.35</i>	<i>6'060'000.00</i>	<i>6'223'948.15</i>
Prophylaxie et dépistages			
Salaires et charges, matériel subventionné	187'596.76	190'000.00	185'663.94
Vente de produits en prophylaxie	32'826.00	32'000.00	30'713.20
Honoraires pour dépistages effectués par méd.-dent. SDJ	36'892.80	36'000.00	36'579.20
Total prophylaxie et dépistages	257'315.56	258'000.00	252'956.34
Autres produits			
Vente services du laboratoire au privé	2'430.00		2'026.60
Produits des titres	0.00		0.00
Produits administratifs	12'392.15		19'440.80
Communes contrôle demandes de subventionnement	121'950.00		129'240.00
Factoring	273'169.80		295'622.45
Total autres produits	409'941.95	410'000.00	446'329.85
Total des produits	6'704'398.86	<i>6'728'000.00</i>	6'923'234.34
Cash flow	475'435.56	431'500.00	411'366.28

MEDECINS-DENTISTES PRIVES

Comptes 2017

Comptes 2018

PRODUITS

Soins conservateurs subventionnés

Participation des parents	2'561'105.90	2'742'248.35
Subventions des communes	1'885'393.90	2'023'676.90
Total soins conservateurs subventionnés	4'446'499.80	4'765'925.25

Orthodontie subventionnée

Participation des parents	4'110'864.40	4'399'516.50
Subventions des communes	3'150'325.20	3'334'046.30
Total orthodontie subventionnée	7'261'189.60	7'733'562.80

Honoraires pour dépistages

	163'921.20	164'438.40
--	------------	-------------------

Total produits

11'871'610.60	12'663'926.45
---------------	----------------------

CHARGES

Honoraires

Honoraires soins conservateurs	4'446'413.00	4'766'112.65
Honoraires soins orthodontiques	7'261'189.55	7'733'562.77
Honoraires pour dépistages	163'921.20	164'438.40
Total des honoraires	11'871'523.75	12'664'113.82

Perte sur les débiteurs

Perte sur les débiteurs soins conservateurs	36'679.30	42'006.50
Perte sur les débiteurs orthodontie		
Total des pertes sur débiteurs	36'679.30	42'006.50

Total des charges

11'908'203.05	12'706'120.32
---------------	----------------------

Perte

36'592.45

42'193.87

PRODUITS

Comptes 2017

Comptes 2018

<i>Soins conservateurs subventionnés</i>		
Participation des parents	3'012'725.85	3'186'548.30
Subventions des communes, part légale	2'082'330.41	2'205'071.08
Subventions des communes, surobligatoire	110'896.74	121'155.07
Total soins conservateurs subventionnés	5'205'953.00	5'512'774.45
<i>Orthodontie subventionnée</i>		
Participation des parents	6'056'638.04	6'366'385.70
Subventions des communes, part légale	4'458'832.79	4'631'527.00
Subventions des communes, surobligatoire	190'926.26	289'592.30
Total orthodontie subventionnée	10'897'323.35	11'577'097.30
<i>Soins non subventionnés</i>		
Orthodontie : payé par les parents	907'200.25	871'852.90
Orthodontie : payé par Assurance Invalidité	594'894.80	619'956.80
Soins cons. : payé par des tiers	139'459.35	141'754.75
Total soins non subventionnés	1'641'554.40	1'633'564.45
Total autres produits	831'178.71	863'724.59
Total produits	18'576'009.46	19'587'160.79

CHARGES

Total charges médecins-dentistes privés	11'908'203.05	12'706'120.32
Total charges SDJ	6'228'963.30	6'511'868.06
Amortissements	390'859.05	321'127.35
Total charges	18'528'025.40	19'539'115.73

Bénéfice

47'984.06

48'045.06

RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

CALCUL BENEFICE D'EXPLOITATION	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018
Cash flow	475'435.56	431'500.00	411'366.28
Perte des médecins-dentistes privés	42'006.50	35'000.00	42'193.87
Amortissements équipements	108'948.55	35'000.00	92'940.35
Amortissement bâtiments (Sion/Monthey)	281'910.50	150'000.00	228'187.00
Bénéfice	42'570.01	211'500.00	48'045.06

	Comptes 2017	Comptes 2018
Participation des communes aux soins dentaires subventionnés		
Subsides pour les soins conservateurs versés par SDJ aux parents	2'193'227.15	2'326'226.15
Subsides pour l'orthodontie versés par SDJ aux parents	4'649'759.05	4'921'119.30
Total des subsides pour les soins dentaires	6'842'986.20	7'247'345.45
<i>dont part obligatoire légale (40%) versée par toutes les communes</i>	6'541'163.20	6'836'598.08
<i>dont part surobligatoire versée par certaines communes</i>	301'823.00	410'747.37
Frais de contrôle des demandes de subventionnement	121'950.00	129'240.00
Total de la participation des communes aux soins dentaires subventionnés	6'964'936.20	7'376'585.45
Participation du Canton au mandat de dépistage et de prophylaxie		
Dépistages dans les classes	200'814.00	201'017.60
Prophylaxie et enseignement	187'596.76	185'663.94
Total de la participation du Canton aux dépistages et à la prophylaxie	388'410.76	386'681.54

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

	2017		2018	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Caisse	808.75		861.40	
C.C.P.	72'946.60		14'940.38	
B.C.V. - compte courant	934'673.40		1'485'750.10	
Débiteurs	4'289'849.16		4'569'939.31	
Débiteur communes contrôles subvent.	122'040.00		131'670.00	
Débiteur Etat prophylaxie		1'589.24		6'318.46
Actif transitoire	40'471.75		20'296.75	
Assurances sociales			100.65	
Garantie locaux	500.00		500.00	
Garantie loyer	2'004.25		2'004.85	
BCV transformations Monthey	46'605.25			
Installations médico-technique	250'000.00		250'000.00	
Immeuble Sion	1'900'000.00		1'900'000.00	
Terrain	774'000.00		774'000.00	
Nouvelle clinique de Monthey : achat et PPE	1'200'000.00		1'150'000.00	
Créanciers		125'764.09		131'854.54
Créanciers médecins-dentistes privés		3'610'958.70		4'197'791.65
Assurances sociales	149.15			
B.C.V. - Hypothèque (Sion)		1'440'000.00		1'360'000.00
B.C.V. - Hypothèque (Monthey)		1'150'000.00		1'090'000.00
Crédit LIM Valais (Sion)		200'000.00		160'000.00
Crédit LIM SECO (Sion)		170'000.00		127'000.00
Fonds d'investissement Monthey		20'000.00		40'000.00
Fonds d'investissement Sion		150'000.00		200'000.00
Fonds de rénovation Sion		75'000.00		250'000.00
Passif transitoire		5'000.00		5'000.00
Petite Association		78'547.00		76'864.45
Provision informatique		50'000.00		50'000.00
Provision cas spéciaux		70'000.00		70'000.00
Provision pertes s/débiteurs		175'000.00		175'000.00
Capital		2'264'205.22		2'312'189.28
Bénéfice de l'exercice		47'984.06		48'045.06
	9'634'048.31	9'634'048.31	10'300'063.44	10'300'063.44

ORGANES ET AUTORITES DE L'ASSOCIATION EN 2019

Assemblée générale

FEDERATION DES COMMUNES VALAISANNES (FCV)

avec 2 voix décisionnelles par délégué nommé

Mme Ruffiner-Guntern Eliane	Secrétariat général
Mme Clausen Christine	Présidente d'Ernen
M. Fournier Daniel	Président de Dorénaz

SOCIETE VALAISANNE DES MEDECINS-DENTISTES (SSO-SECTION VALAIS)

avec 1 voix décisionnelle par délégué nommé

Dr Roman Perren	Brigue	Haut-Valais	Président de la SSO-Section Valais
Dr Imsand Manfred	Sion	Valais Romand	
M. Jeunet-Mancy Robin	Le Châble	Bas-Valais	

SOCIETE PEDAGOGIQUE VALAISANNE (SPVAL ET VLPO)

avec 1 voix décisionnelle par délégué nommé

Mme Dussez Marie-Christine	Champéry	Valais Romand	
M. Salzman Kerstin	Brigue	Haut-Valais	

REPRESENTANTS DU CANTON DU VALAIS

avec 1 voix consultative par délégué désigné

Service de la santé	Mme Emilie Morard
Service de l'enseignement	M. Vincent Ebenegger

COMITE SDJ (voir ci-après)

L'assemblée générale est conduite par le Président de l'Association.

Comité de Direction

Membres avec voix décisionnelle

Me Loretan Régis	Sion	Président de l'Association, représentant le Centre
M. Burgener Paul	Viège	Représentant le Haut-Valais
Me Revaz Damien	St-Maurice	Représentant le Bas-Valais

Membres avec voix consultative

Dr Fantoni Pfister Patricia	Brigue	Orthodontiste SSO, médecin-conseil en orthodontie
Mme Oberer Béatrice	Veyras	Directrice de l'Association

Direction

Mme Oberer Béatrice	Veyras	Lic. sc. Lettres Phil I, experte en assurances sociales
---------------------	--------	---

Organe de révision

M. Délétroz Sébastien	Botyre/Ayent	SystemD Management & Consulting
-----------------------	--------------	---------------------------------

Commission médicale (externe et indépendante) de contrôle pour l'orthodontie subventionnée

Dr Fantoni Pfister Patricia	Brigue	Médecin-dentiste SSO, spécialiste en orthodontie Présidente de la commission
Dr Loretan Pascal	Viège	Médecin-dentiste SSO, spécialiste en orthodontie
Dr Theytaz Georges	Martigny	Médecin-dentiste SSO, spécialiste en orthodontie

S D J

Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires

Rue de Lausanne 42 – 1950 Sion 027 327 33 20

www.soins-dentaires-jeunesse.ch